



## Stage 2026

### Approfondissement de l'étude de la contribution des propriétés du Département de l'Aisne dans le cadre de son bilan carbone

Le Département de l'Aisne, comme toute collectivité territoriale, procède régulièrement à l'édition de son Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES). Également nommé "Bilan carbone", cet exercice recense toutes les émissions produites sur l'ensemble du département mais fixe également des objectifs pour les années à venir. Ainsi, à l'horizon 2030, le BEGES de l'Aisne prévoit une baisse de 39% des émissions par rapport à la situation de 2014.

Dans ce contexte, le Département de l'Aisne cherche à identifier des leviers internes sur ses propres capacités d'actions sur ses propriétés foncières.

Le premier volet de cette investigation ciblée a permis de caractériser un échantillon significatif des parcelles concernées et a révélé la limite d'utilisation des bases de données publiques relatives à l'occupation des sols. Il s'agit, cette année, d'affiner ce diagnostic et de passer à une étape plus opérationnelle en suggérant une stratégie d'action et des leviers pour permettre au Département d'agir sur ses émissions de GES.

En relation avec différents services du Conseil Départemental de l'Aisne ainsi qu'avec le bureau d'études en charge de l'édition du BEGES et en étroite collaboration avec l'ADREE, le ou la stagiaire sera chargé(e) :

- de vérifier, le cas échéant d'actualiser, la liste des propriétés foncières du Département ;
- de mieux caractériser l'occupation du sol sur ces parcelles, sur la base des couches d'information disponibles au Département ;
- de caractériser les capacités d'action du Conseil Départemental (dispositifs mobilisables, leviers d'action) ;
- de suggérer une stratégie foncière ciblée sur les enjeux de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre.

**Compétences requises :**

- capacité d'organisation, de communication et de dialogue avec les différents partenaires
- compétences en gestion de base de données et en Système d'Information Géographique
- connaissances environnementales de base pour l'identification des milieux naturels

#### Acquisition de compétences lors du stage :

- Compréhension des rouages et de l'organisation d'une collectivité territoriale
- Compréhension de l'organisation et de la vie d'une association
- Contact avec un bureau d'étude
- Intégration des bases pour l'édification d'un bilan carbone
- Compréhension des stratégies foncières dans le domaine de l'environnement.

<i>Informations pratiques</i>	
<b>Durée de stage</b>	6 mois
<b>Période souhaitée</b>	Entre mars et août 2025
<b>Fonction</b>	Chargé(e) d'étude territoire et gestion des données
<b>Profil recherché</b>	
Master 2 en géographie/environnement/écologie.	
<b>Structure d'accueil</b>	ADREE (1 Chemin du pont de la Planche, 02000 Barenton-Bugny)
<b>Responsable du stage</b>	Marion SAVAUX, Directrice administrative et des études à l'ADREE
<b>Référent au Conseil Départemental de l'Aisne</b>	Christophe ANANIE, Adjoint au chef de service, Espaces Naturels Sensibles
<b>Modalité d'accueil</b>	
Le ou la stagiaire sera accueilli(e) conjointement par l'ADREE et le Conseil Départemental de l'Aisne. Il bénéficiera d'un poste de travail et d'un accès à la documentation technique au siège de l'association ainsi que dans les locaux de la Direction de l'Aménagement et du territoire et du Développement durable du Conseil départemental de l'Aisne.	
Le ou la stagiaire sera attentif(ve) à la répartition de son temps de présence effectif au sein de ces deux entités et à une bonne communication et disponibilité des données collectées.	
<b>Indemnisation</b>	Selon barème légal
<b>Hébergement et restauration</b>	Hébergement à la charge du stagiaire
<b>Temporalité du stage</b>	

Le stage sera suivi et encadré à travers l'organisation de réunions intermédiaires associant le Département et l'ADREE. Ces réunions permettront d'accompagner et d'orienter le travail de l'étudiant(e), rendre compte du travail réalisé, réfléchir aux interrogations soulevées... Des points réguliers sont organisés avec le maître de stage et des présentations sommaires devant l'équipe de l'ADREE jalonnent le déroulé du stage et permettent une préparation à la soutenance.

### **Déplacements**

Permis B indispensable pour déplacement sur site et entre les deux lieux d'accueil du stagiaire. Véhicule mis à disposition selon disponibilité, frais de déplacement remboursés si utilisation d'un véhicule personnel.

### **Candidatures à envoyer à :**

Marion Savaux ([m.savaux@adree.fr](mailto:m.savaux@adree.fr))